



Elliott Geisinger

Associé

Schellenberg Wittmer SA

Avocats

15bis, rue des Alpes / Case postale 2088

1211 Genève 1 / Suisse

Tél +41 22 707 8000

Tél +41 22 707 8104

Fax +41 22 707 8001

elliott.geisinger@swlegal.ch

Distinctions

- Chambers and Partners Global/Europe: International Arbitration depuis 2010; Arbitration Counsel depuis 2020; Arbitrators depuis 2020
- The Legal 500: Hall of Fame in Dispute Resolution: Arbitration depuis 2022; Key Lawyer in Real Estate and Construction
- Lexology Index: Thought Leader in Arbitration depuis 2017; Thought Leader in Construction & Real Estate depuis 2018
- Leaders League: International Arbitration
- LMG Expert Guides: Construction, Arbitration

Langues

Français, Anglais, Allemand, Espagnol, Italien

Sélection de publications

- GAR Know How Construction Arbitration - Switzerland
- Switzerland chapter in "The European & Middle Eastern Arbitration Review 2011"
- International Arbitration in Switzerland: A Handbook for Practitioners, 2nd ed.

Elliott Geisinger dirige le département d'arbitrage international de Schellenberg Wittmer. Depuis 1995, sa pratique se concentre sur l'arbitrage commercial international et l'arbitrage d'investissement. Elliott a agi en tant que conseiller et arbitre dans des litiges commerciaux complexes concernant des contrats de construction internationaux, des accords de consortia de partenariat, des contrats de sponsoring, des contrats de vente et de distribution, entre autres. Il a également agi en tant qu'avocat lead counsel dans plusieurs des affaires d'investissement les plus médiatisées de la dernière décennie. Elliott représente régulièrement des clients dans des procédures judiciaires liées à l'arbitrage, et plusieurs de ses affaires ont fait l'objet d'un rapport dans le recueil officiel des arrêts du Tribunal Fédéral suisse et dans des revues d'arbitrage.

Expertise

- Contentieux
- Arbitrage international
- Droit de la construction
- Droit de l'énergie
- Protection des investissements & Règlement des différends
État-investisseur
- Droit des sanctions

Expérience

- Elliott a agi en tant que conseil et arbitre dans des litiges commerciaux complexes impliquant des contrats de construction internationaux, des accords de consortiums et de coentreprises, des contrats de parrainage, des contrats de vente et de distribution, etc.
- Il a régulièrement représenté des clients dans des procédures arbitrales, et plusieurs de ses affaires ont été recensées dans le recueil officiel des arrêts de la Tribunal fédéral suisse et dans des revues d'arbitrage.

Carrière

- | | |
|------|---|
| 2002 | Associé chez Schellenberg Wittmer |
| 1996 | Collaborateur chez Schellenberg Wittmer |
| 1995 | Collaborateur d'un cabinet d'avocats suisse |

Formation

- | | |
|------|---------------------------------------|
| 1994 | Admission au barreau suisse |
| 1990 | Master en droit, Université de Genève |

Elliott Geisinger

Associé

Schellenberg Wittmer SA

Avocats

15bis, rue des Alpes / Case postale 2088

1211 Genève 1 / Suisse

Tél +41 22 707 8000

Tél +41 22 707 8104

Fax +41 22 707 8001

elliott.geisinger@swlegal.ch

Autres activités professionnelles

- Membre du conseil d'administration de FRANCARBI (depuis 2018)
- Président d'honneur de l'Association Suisse d'Arbitrage ("ASA") (depuis 2020)
- Membre du conseil consultatif de la FIAA (Foundation for International Arbitration Advocacy) (depuis 2020)
- Membre du conseil d'administration de la FIAA (Foundation for International Arbitration Advocacy) (2014-2020)
- Président de l'Association suisse de l'arbitrage ("ASA") (2014-2019)
- Auteur et co-auteur de plusieurs publications dans les domaines de l'arbitrage international et du droit international privé.
- A participé à la "Clayton Utz / University of Sydney International Arbitration Lecture" de novembre 2016, portant sur l'arbitrage international - hors des sentiers battus.